

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi 17 septembre, à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de Jourgnac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier LERENARD, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 septembre 2018.

Anne-Sophie UIJTTEWAAL est élue secrétaire et procède à l'appel des conseillers.

Présents : Olivier LERENARD, Francis THOMASSON, Anne-Sophie UIJTTEWAAL, Alain MAURIN, Marie-Pascale FRUGIER, Daniel GUILLON, Annie MASSIAS, Robert DESBORDES, Marie GABRIEL, Pascal GAYOU, Philippe MONTIER, Catherine VALLERY-RADOT.

Absents représentés : Cindy BERNARD (procuration à Robert DESBORDES), Claire GRAMOND (procuration à Pascal GAYOU), Aurélien BOULESTIN (procuration à Catherine VALLERY-RADOT)

APPROBATION PV DU 11 JUIN 2018

Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal ce compte-rendu.

Il est approuvé à l'unanimité.

PROJET DE CHAUDIERE BIOMASSE :

PRESENTATION DE L'ETUDE PAR LE SEHV

Monsieur Saguez du SEHV présente l'étude.

Le SEHV a atteint les objectifs fixés par l'ADEME et ne peut, à ce jour, assurer que les aides financières seront reconduites. Le SEHV nous tiendra informés de la possibilité ou non de présenter le dossier de Jourgnac afin d'étudier la faisabilité et l'éligibilité de celui-ci aux aides de l'ADEME.

Le conseil municipal du 11 juin 2018 a confié au SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne) une étude de faisabilité sur l'opportunité d'installer une chaudière biomasse.

Monsieur Saguez du SEHV présente les résultats de cette étude.

Elle démontre l'intérêt du remplacement de deux chaudières vieillissantes par une chaufferie biomasse aux granulés qui alimenterait la salle polyvalente, le restaurant scolaire et la garderie.

Le coût d'investissement s'élèverait environ à 69 000 € H.T. avec des aides possibles (état, département, fonds de chaleur, ADEME) à hauteur de 80 %.

La facture énergétique serait mieux contrôlée, l'impact environnemental en serait réduit.

Ce projet est soumis à validation de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et sous réserve qu'elle dispose des fonds nécessaires. Cette dernière a conclu, avec le SEHV, un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques.

Le conseil municipal donne son accord sur le principe, sous maîtrise d'œuvre du SEHV.

TRAVAUX D'ISOLATION DE CLASSES : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le maire expose au conseil municipal la nécessité de réaliser des travaux dans la salle de classe et la salle informatique situées dans le bâtiment de la garderie municipale.

Cette opération concerne :

- l'isolation phonique et thermique pour 8 337,98 € HT et 10 005, 58€ TTC.
- la mise aux normes de l'installation électrique pour 2 218, 70€ HT et 2 662,44 € TTC.

TRAVAUX DE REFECTION DU MUR DU CIMETIERE : ACTUALISATION DU COUT

Le maire rappelle qu'une demande de subvention a été déposée pour la réfection du mur du cimetière auprès du conseil départemental. Il indique la nécessité de remplacer le portail sur la route en direction des vergnes. Un devis a été fait pour 3 330 € HT soit 3 996 € TTC.

Le maire propose d'ajouter le portail à l'ensemble du projet, celui-ci s'élèvera donc à 18 096,50 € HT soit 21 75,98 € TTC. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Ce projet sera présenté au CTD et DETR.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR GRDF

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant de 188 € pour 2018.

ORGANISATION DE LA SORTIE AU PUY DU FOU

Le maire propose une sortie élus, personnel au cours de ce mandat.

Le lieu retenu est le Puy du Fou avec spectacle du soir, **la date est le 15 juin 2019**. Cette sortie est ouverte aux élus, au personnel, aux conjoints et aux enfants de plus de 10 ans.

Les élus, les conjoints, les enfants paieront la totalité de la dépense qui leur incombe.

Le maire propose que la collectivité offre l'entrée au personnel.

PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Suite à une demande d'agents, Marie-Pascale Frugier propose que la date butoir de prise des congés annuels dus pour une année civile qui est actuellement au 31 décembre, soit repoussée, par dérogation, au 31 janvier de l'année suivante. Il en sera de même pour les heures supplémentaires.

Le conseil municipal donne son accord, le règlement intérieur sera modifié en ce sens.

QUESTIONS DIVERSES

Inauguration du défibrillateur :

Elle aura lieu jeudi 20 septembre à 18 h 30.

Rendez-vous insolites :

Il aura lieu lundi 24 septembre. Rendez-vous à 18 h 15 sur la place Thérèse Menot.

Syndicat Vienne Briance Gorre :

Le syndicat nous interroge sur la prise de compétence « défense incendie extérieure ». Avant de prendre cette compétence, il faut que les communes membres donnent leur avis. Les élus de la commune de Journac y sont favorables.

CMCTP

Les travaux viennent de commencer : renforcement pied du cimetière, réfection d'une voirie à Champagnac.

Bornage chemin

Les signatures ont eu lieu aujourd'hui.

Acquisition micro tracteur

La collectivité vient de faire l'acquisition d'un micro tracteur d'occasion pour un montant de 5 000 €. Cet engin répond aux besoins d'entretien des cheminements en stabilisé entre autre.

Eglise

Les cloches sont enfin réparées. La facture a été transmise à la trésorerie et à la Fondation du patrimoine dont le nouveau délégué est Monsieur Sadry. Tous les travaux sont maintenant terminés, la souscription close. L'inauguration, en accord avec la Fondation du patrimoine, est prévue le jeudi 29 novembre à 18 h 30.

Catherine Vallery-Radot intervient pour signaler à nouveau la nuisance causée par le bruit de la chaudière de l'école. Engie est intervenue pour modifier le réglage du brûleur. Il faudra attendre la mise en route de la chaudière pour vérifier le réglage.

La séance est levée à 20 h 20.